

**CEREALIS**  
**SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**  
**COTEE AU MARCHE ALTERNATIF DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS**  
**AU CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND**  
**SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES**  
**BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE**  
**MATRICULE FISCAL : 849850 A /A/M/000**  
**MATRICULE CNSS : 00340687 23**

**CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Les actionnaires de la société CEREALIS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, pour le mardi 16 juin 2015 à 10h30 à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe CEREALIS relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 et distribution de dividendes ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Information des actionnaires de la Société sur un franchissement de seuil ;
10. Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration de la Société ;
11. Autorisation accordée au Conseil d'Administration de la Société pour la régulation du cours à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
12. Nomination d'un administrateur représentant les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF ;  
et
13. Pouvoirs et formalités.

**P/Le Conseil d'administration**



2015 ماي 15

**CEREALIS**  
**SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**  
**COTEE AU MARCHE ALTERNATIF DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS**  
**AU CAPITAL SOCIAL DE 4.888.889 TND**  
**SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES**  
**BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE**  
**MATRICULE FISCAL : 849850 A /A/M/000**  
**MATRICULE CNSS : 00340687 23**

**CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Les actionnaires de la société CEREALIS sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire, pour le mardi 16 juin 2015 à 12h15 à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sis au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation de capital social de la Société par incorporation partielle de la prime d'émission ;
2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts ;
3. Adoption des nouveaux statuts de la Société ; et
4. Pouvoirs pour formalités.

**P/Le Conseil d'administration**



15 ماي 2015